

## COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE AU PERMIS DE CONDUIRE

Connexion sur le site <https://ants.gouv.fr>

Si vous disposez d'un compte : se connecter avec votre **identifiant** et votre **mot de passe** dans le cas contraire **créer un compte**

Suivre **méthodiquement** les étapes ci-dessous en ayant au préalable rassemblé les pièces exigées.

Pièces exigées : justificatif d'identité (en cours de validité)-justificatif de domicile (facture moins de 3 mois)-journal de défense et citoyenneté (17 à 25 ans)--document médical et document d'invalidation (référence 44) ou d'annulation (référence 7) une photo d'identité numérique.

1	MOTIF DE LA DEMANDE	Inscription au permis nécessitant le passage d'un examen pratique ou demande suite à invalidation Cocher catégorie de permis demandée Indiquer si premier permis ou extension (ajout de catégorie) Renseigner votre demande en respectant le <b>motif</b> de votre demande
2	ÉTAT CIVIL	Compléter <b>rigoureusement votre état civil</b> (tous les prénoms) et en conformité avec votre pièce d'identité Insérer les tirets si noms composés un état civil incomplet risque de conduire au rejet de votre demande
3	ADRESSE ET CONTACT	Renseigner votre adresse <b>complète</b> : rue et numéro Indiquer dans tous les cas une adresse mail et un numéro de mobile afin d'être contacté pour le suivi de votre demande
4	PHOTO/ SIGNATURE	Privilégier la <b>photo numérique</b> et renseigner le code dans la rubrique concernée. (disponible dans un photomaton agréé) une photo qui ne serait pas aux normes entrerait un rejet de votre demande
5	PIÈCES JUSTIFICATIVES	Joindre les pièces justificatives exigées à <b>l'endroit approprié</b> : 1-pièce d'identité, 2-justificatif de domicile et ajouter pièces supplémentaires dans le menu déroulant : attestation d'hébergement, JDC par exemple ( dans la limite de 5 documents)
6	RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE	Reprenez l'ensemble des informations renseignées dans votre demande et relisez celles-ci attentivement. Aucune modification ne pourra être apportée une fois la validation effectuée.
7	VALIDER VOTRE DEMANDE	Une fois, votre demande instruite et validée par les services de l'ANTS ,vous serez détenteur d'un numéro d'identification <b>NEPH vous permettant</b> de passer les épreuves du permis de conduire.

